

## Editorial

### Un printemps animé à Val-de-Ruz



Avec l'arrivée du printemps, le besoin de sortir, de bouger et de rencontrer du monde se fait sentir. Val-de-Ruz offre de nombreuses opportunités à disposition de ses citoyens.

Dès le 9 mai, la Commune proposera à nouveau le programme de sport en plein air «Airfit» auquel il est déjà possible de s'inscrire via notre site internet. Les parcours mesurés, les sentiers forestiers et les places de pique-nique accueillent promeneurs et sportifs.

Les quelque 30 places de jeux communales vont bénéficier de l'entretien annuel de fond. Les jeux sont contrôlés et réparés. D'autres sont remplacés en fonction des montants disponibles au budget.

La piscine d'Engollon reçoit également les soins nécessaires de nos équipes afin que le public ne remarque pas les signes de son grand âge. En effet, nous fêterons modestement cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire au travers d'activités proposées au public dans le cadre de La Suisse bouge. Cela se passera le samedi 2 juin sur le site alors que La Suisse bouge commencera déjà le 26 mai à La Fontenelle.

Le personnel communal est aussi à pied d'œuvre afin de préparer ou soutenir les nombreuses manifestations organisées par la Commune ou les sociétés locales. Ainsi, le 23 avril se tiendra la traditionnelle foire de Coffrane. En mai, le village de Dombresson sera animé avec le 100<sup>e</sup> de la fête cantonale de lutte, la Seyonbierfest et la foire les 19, 20 et 21 mai.

Le 26 mai, Journée des Parcs en fête, aura lieu le vernissage de l'exposition Art-en-Vue à La Vue-des-Alpes (du sommet à la Montagne de Cernier). En collaboration avec le Parc Chasseral, de multiples activités seront proposées au public.

L'école ne sera pas en reste puisqu'elle invite le public à la 3<sup>e</sup> édition des Charabiades les 7 et 8 juin. La fin de l'année scolaire verra l'organisation de nombreuses fêtes autour des collèges. Enfin, le triathlon des écoles le jeudi 5 juillet précèdera la 5<sup>e</sup> édition du triathlon de Val-de-Ruz qui se tiendra à la piscine d'Engollon le samedi 7 juillet.

Toutes ces opportunités ne sont possibles que grâce à l'engagement du personnel communal et à la mise à disposition des infrastructures et de subventions aux sociétés organisatrices. Et toutes participent à faire de Val-de-Ruz une commune où il fait bon vivre.

Anne Christine Pellissier, conseillère communale

## Activités bruyantes

Le printemps est de retour, le moment est venu de s'occuper des jardins et des alentours d'immeubles ou de maisons. Afin que cela se fasse dans le respect du voisinage, les travaux bruyants sont interdits les dimanches et jours fériés, ainsi que du lundi au samedi de 20h00 à 07h00. Ces dispositions figurent en détail dans le règlement de police consultable sur notre site internet.

N'oubliez pas de porter les protections adéquates lors de l'utilisation de vos outils de jardinage, afin de prévenir tout accident.

## Ecologie industrielle

A la suite de la clôture du projet «Ecologie industrielle à Fontaines», l'expérience vécue par la Commune a permis la réalisation d'une plaquette intitulée «Guide d'écologie industrielle et territoriale à destination des collectivités neuchâtelaises».

Le fruit de cette démarche conjointe entre partenaires économiques et collectivité publique a eu pour objectif de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire, de développement économique et d'optimisation de la consommation de ressources naturelles et difficilement renouvelables, dans le cadre du développement du site du Chillou à Boudevilliers, ainsi que de la zone industrielle du village de Fontaines.

Accédez directement à la brochure depuis notre site internet.

## Cartes journalières CFF

La carte journalière donne droit à un nombre illimité de courses en 2<sup>e</sup> classe sur les lignes du rayon de validité de l'abonnement général.

Depuis plusieurs années, la Commune met à disposition de sa population six jeux de cartes journalières au prix inchangé de CHF 43 l'unité.

Les disponibilités sont consultables sur notre site internet. Les réservations se font par téléphone auprès du contrôle des habitants au 032 886 56 23 et vous disposez de 48 heures pour venir retirer votre billet.

## Extinction de l'éclairage public

La période d'essai d'extinction de l'éclairage public dans le village de Fontaines, débutée par une «Fête de la nuit» féérique le 20 octobre dernier, arrivera à son terme fin avril.

Comme prévu lors de la planification de cette expérience, nous souhaitons recueillir l'avis de la population. Ceci d'une part afin d'évaluer le ressenti de la population quant à cette extinction et, d'autre part, dans le but d'établir un rapport au Conseil général si l'extinction devait s'étendre dans les autres localités de la commune. Cette mesure permet de lutter contre la pollution lumineuse et également de réaliser des économies d'énergie. Elle s'inscrit dans la volonté populaire de sortir du nucléaire et la stratégie énergétique 2050.

Nous invitons donc les habitants de Fontaines, mais également des autres villages, à s'exprimer sur l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit en répondant à la question suivante:

**Etes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public de 00h00 à 05h00 dans les localités de la commune?**

Un formulaire est disponible sur le site internet de la Commune. Vous pouvez également transmettre le coupon ci-après à [energie.val-de-ruz@ne.ch](mailto:energie.val-de-ruz@ne.ch) ou à Commune de Val-de-Ruz – Energie – Case postale 134 – 2053 Cernier.

favorable  plutôt favorable  plutôt défavorable  défavorable

Remarques: .....

.....  
 .....  
 .....

Dans quel village vivez-vous? .....

## Fermeture des bureaux

A l'occasion des Fêtes de Pâques, nos bureaux seront fermés **dès 17h30 le jeudi 29 mars 2018**. Réouverture le mardi 3 avril 2018, selon les horaires habituels.

## Fitness en salle: le bpa communique

Les personnes en forme se sentent bien physiquement et mentalement. En outre, elles sont plus performantes dans la vie quotidienne. La pratique du fitness permet d'améliorer endurance, force, rapidité et coordination. Le fitness a également un effet positif sur le maintien de la mobilité et permet de prévenir les chutes à un âge avancé. Il existe des offres pour tous les âges et tous les niveaux.

Selon la statistique, 4'300 personnes se blessent chaque année lors de la pratique du fitness. Lorsque vous choisissez un centre de fitness, veillez à ce que le personnel présent soit qualifié et exigez une introduction adéquate à l'utilisation des appareils. Tenez-vous en aux recommandations relatives à l'entraînement.

Conseils:

- avant le premier entraînement, demandez conseil à un spécialiste et laissez-vous instruire par ce dernier;
- afin de prévenir les blessures, faites des exercices d'échauffement avant chaque entraînement;
- évitez de soulever des poids trop lourds et respectez les recommandations du spécialiste;
- buvez suffisamment d'eau avant, pendant et après l'activité sportive;
- respectez les consignes de sécurité de votre centre de fitness et utilisez les appareils conformément aux instructions;
- rendez-vous chez votre médecin pour un contrôle si vous avez plus de 35 ans et que vous n'avez pas fait de sport depuis longtemps.

Plus de renseignements sous [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch).



## Offre d'emploi

La Commune recherche, pour la rentrée 2018/2019,

**un-e apprenti-e agent-e d'exploitation - CFC.**

Les dossiers complets de candidature doivent être adressés à l'administration des ressources humaines par courrier électronique exclusivement à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).